

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 04110

Numéro SIREN : 528 556 806

Nom ou dénomination : ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2019 sous le numéro de dépôt 99

20 JAN 2019 (93) CBN
9 JAN. 2019
99

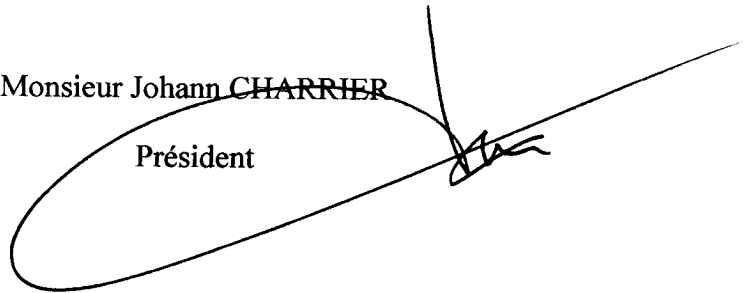
ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 321 020 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Monsieur Johann CHARRIER

Président



Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Note n°	31/03/2018 (12 mois)	31/03/2017 (12 mois)
Ecarts d'acquisition	4.1	3 544	3 492
Immobilisations incorporelles	4.2	238	121
Immobilisations corporelles	4.3	4 339	5 715
Immobilisations financières	4.5	604	491
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		8 725	9 819
Stocks et en-cours	4.6	3 154	3 842
Clients et comptes rattachés	4.7	36 622	42 852
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	6 711	6 928
Impôts différés actifs	6.1	637	641
Valeurs mobilières de placement		444	746
Disponibilités	4.10	10 787	6 754
Actif circulant		58 356	61 763
Total de l'actif		67 080	71 582

PASSIF (K€)	Note n°	31/03/2018	31/03/2017
Capital	4.11	8 321	8 321
Primes		293	293
Réserves consolidées		8 744	6 986
Résultat consolidé		1 751	2 752
Capitaux propres (part du groupe)		19 109	18 353
Intérêts minoritaires		1 479	1 484
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	1 663	1 719
Impôts différés passif	6.1	164	201
Provisions pour risques et charges	7.1.11	1 827	1 919
Emprunts et dettes financières	4.13	10 784	13 288
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	9 473	15 116
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	24 409	21 421
Dettes		44 666	49 825
Total du Passif		67 080	71 582

Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Chiffre d'affaires	77 788	95 986
Autres produits d'exploitation	1 318	1 180
Achats consommés et sous-traitance	-29 240	-42 148
Charges de personnel	-31 564	-28 580
Impôts et taxes	-1 562	-1 531
Autres charges d'exploitation	-11 810	-18 536
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 460	-1 673
Résultat d'exploitation	3 471	4 698
Résultat financier	-361	-331
Résultat courant des entreprises intégrées	3 110	4 367
Résultat exceptionnel	384	515
Impôts sur les résultats	-1 147	-1 615
Résultat net des entreprises intégrées	2 348	3 267
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 348	3 267
Intérêts minoritaires	597	514
Résultat net (part du groupe)	1 751	2 752
Résultat par action	2,10	3,31
Résultat dilué par action	2,10	3,31

Tableau des flux de trésorerie

en K€		31/03/2018	31/03/2017
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	2 348	3 267
	Amortissement des immobilisations	817	2 052
	Variation des provisions	-56	155
	Plus et moins values de cession	-488	-1 099
	Impôts différés	-32	-258
	Correction d'erreur		
	Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		2 589	4 117
Ecart de conversion sur la CAF			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	688	-540
	Transferts de charges à répartir		
	Variation des créances d'exploitation	6 270	-21 264
	Variation des dettes d'exploitation	-2 130	8 105
	Variation nette exploitation	4 828	-13 699
	Variation nette hors exploitation		
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 828	-13 699
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		7 417	(9 582)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisition d'immobilisations	-594	-440
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	-49	
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 222	191
	Subventions d'investissement encaissées		
	Décaissement sur acquisition immobilisations financières	-115	-40
	Encaissement sur cession immobilisations financières	29	2 211
	Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation	-139	70
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		354	1 992
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports		
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 000	-1 000
	Dividendes versés aux minoritaires	-551	-469
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires		-40
	Financements divers	16	58
	Encaissements provenant d'emprunts	184	3 088
	Remboursement d'emprunts	-2 752	-1 798
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		(4 103)	(161)
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		3 668	(7 751)
Incidences des variations de taux de change		6	-7
TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)		31/03/2017	5 974
TRESORERIE A LA CLOTURE (3)		31/03/2018	9 648
			5 974
(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :			
		+ Liquidités	11 232
		- Découvert	-1 584
Trésorerie Nette		9 648	5 974

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2016	8 321	293	5 941	2 211	16 766	1 320	18 086
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 211	-2 211	0		0
Résultat de l'exercice				2 752	2 752	515	3 267
Dividendes distribués			-1 000		-1 000	-468	-1 468
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			-7		-7		-7
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt			-157		-157	116	-41
Solde au 31/03/2017	8 321	293	6 988	2 752	18 354	1 483	19 838
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 752	-2 752	0		0
Résultat de l'exercice				1 751	1 751	597	2 348
Dividendes distribués			-1 000		-1 000	-550	-1 550
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			6		6	2	8
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt					0	-54	-54
Solde au 31/03/2018	8 321	293	8 746	1 751	19 112	1 478	20 590

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	10
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	10
2.	Activité(s) et périmètre	11
2.1.	Activité(s)	11
2.2.	Organigramme au 31 mars 2018	11
2.3.	Entités consolidées	12
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Date d'arrêté des comptes	14
2.6.	Entrées de périmètre	16
2.7.	Sorties de périmètre	16
2.8.	Variation des pourcentages d'intérêts	16
2.9.	Comparabilité des comptes	17
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	18
3.1.	Référentiel comptable	18
3.2.	Modalités de consolidation	18
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	20
3.4.	Changement de méthode	22
4.	Notes sur les postes du bilan	23
4.1.	Écarts d'acquisition	23
4.2.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	24
4.3.	Immobilisations corporelles	26
4.4.	Location financement	27
4.5.	Immobilisations financières	27
4.6.	Stocks et en-cours	28
4.7.	Clients et comptes rattachés	29
4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	29
4.9.	Dépréciations sur actifs circulants	29
4.10.	Trésorerie active	30
4.11.	Composition du capital social	30
4.12.	Provisions pour risques et charges	30
4.13.	Emprunts et dettes financières	32
4.14.	Fournisseurs et autres dettes	33

5.	Postes du compte de résultat	34
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	34
5.2.	Autres produits d'exploitation	34
5.3.	Achats consommés	34
5.4.	Autres charges d'exploitation	35
5.5.	Charges de personnel	35
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	35
5.7.	Résultat financier	36
5.8.	Résultat exceptionnel	37
6.	Impôt sur les sociétés	38
7.	Autres informations	41
8.	Informations sectorielles	42
9.	Parties liées	43

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Achat de 10 % de la société TBAI :

La société PARLYM SAS, a racheté au cours de l'exercice 10 % des parts de TBAI à l'actionnaire minoritaire pour 136 K€.

Cette opération porte à 80 % le pourcentage de détention de la société TBAI par le groupe EFP.

Sortie de deux sociétés :

PARLYM GABON :

La société Parlym Gabon a été dissoute par anticipation le 27 décembre 2017. Elle a donc été déconsolidée au 31 décembre 2017.

TC EA :

TC EA a été cédée par TCM le 30 octobre 2017. La société a donc été déconsolidée à cette même date. Le résultat intermédiaire du 1^{er} janvier 2017 au 31 octobre 2017 a été intégré en consolidation.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

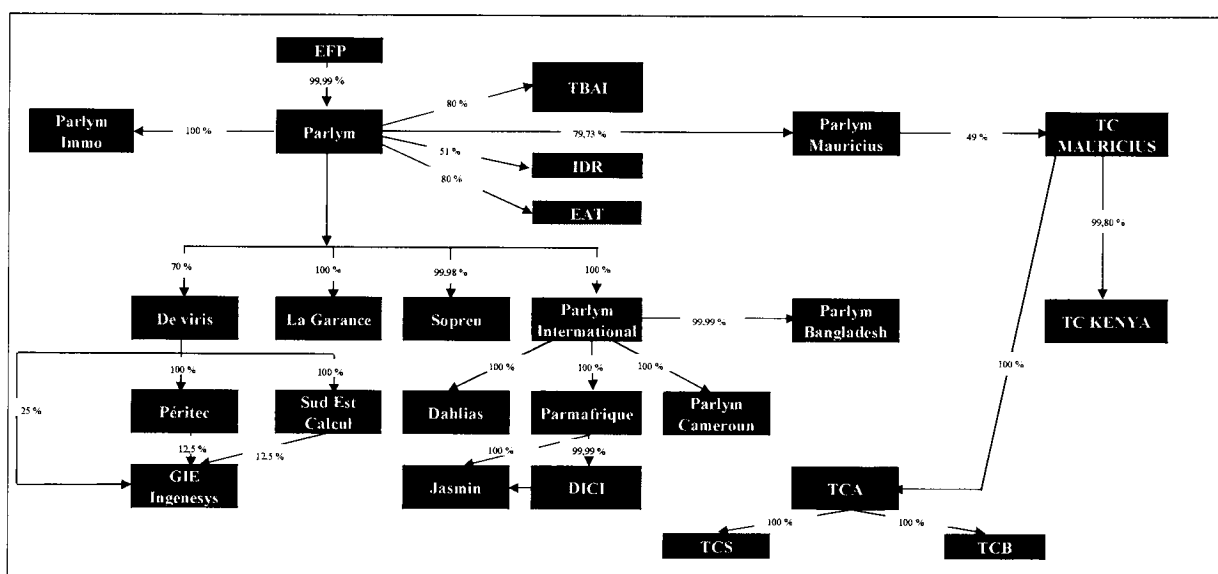
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.1.

2.2. Organigramme au 31 mars 2018



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidé 2018	Méthode de consolidé 2017	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
					2018	2017	2018	2017
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	70,00%	70,00%	69,99%	69,99%
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	34,99%	34,99%
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
Parlym Gabon	(Gabon)		Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	100,00%	0,00%	99,99%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	70,00%	79,99%	69,99%
IDR	Castres (France)	401010095	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	50,99%	50,99%
EAT	Suresne (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	79,99%	79,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	79,73%	79,73%	79,72%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	38,98%	38,98%
TC EA	Le Havre (France)	439736869	Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	49,00%	0,00%	39,06%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technologie a été acquise en 2016. Le groupe n'exerçant pas d'influence notable, cette société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

2.5. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engeneering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2018	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2018	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	31/03/2018	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	
Parmafrrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Parlym Gabon	(Gabon)					3
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
IDR	Castres (France)	401010095	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
EAT	Suresne (France)	383195021	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
TC EA	Le Havre (France)	439736869	31/12/2017	01/01/2017 au 31/10/2017	10 mois	4

Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2018) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2017. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018.

(3) La société Parlym Gabon a été dissoute par anticipation au 27 décembre 2017. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation. Il n'y a pas eu d'activité en 2017.

(4) La société TC EA a été cédée le 30 octobre 2017 à un tiers au groupe. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation au 31 octobre 2017. Le résultat a été intégré pour 10 mois soit du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017.

2.6. Entrées de périmètre

Il n'y a pas eu d'acquisition au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

2.7. Sorties de périmètre

Deux sorties de périmètre ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 :

PARLYM GABON :

PARLYM GABON détenue à 100 % par PARLYM INTERNATIONAL a été dissoute le 27 décembre 2017. La société n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

TC EA :

TC EA détenue à 100 % par TC MAURICIUS et intégrée proportionnellement à 39 % a été cédée le 27 octobre 2017. La société a donc été sortie du périmètre au 31 octobre 2017. Le résultat 2017 a donc été intégré pour 10 mois :

- Chiffre d'affaires : + 367 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 226 K€ ;
- Résultat net : - 235 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.8. Variation des pourcentages d'intérêts

Les mouvements sur les détentions des titres sont les suivants :

- La société PARLYM SAS, a racheté au cours de l'exercice 10 % des parts de TBAI au minoritaire pour 135 K€. Cette opération porte à 80 % le pourcentage de détention de la société TBAI.
- Au cours de l'exercice, le groupe EFP a trouvé un accord avec le vendeur de la société EAT concernant le complément de prix. En effet lors de l'acquisition de la société, il avait été prévu deux compléments de prix de 100 K€ chacun. Le litige portait sur l'un des deux non versé. Dans la consolidation, il avait été incorporé à l'époque au coût d'acquisition. L'accord prévoit une diminution du complément de prix initial. Cet impact a entraîné un ajustement de l'écart d'acquisition pour 30 K€. Cette opération n'a pas entraîné de modification du pourcentage de contrôle et d'intérêt.

2.9. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2018 total	31/03/2018 sociétés entrées	Sociétés non consolidées sur 12 mois en mars 2018	Impact changement méthode de consolidation	Sociétés hors entrées et variation de périmètre	31/03/2017
Chiffres d'affaires	77 788		73		77 715	95 986
Résultat d'exploitation	3 471		-45		3 516	4 698
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	2 169		-47		2 216	3 267

Détail sociétés non consolidées sur 12 mois au 31-03-2018							
	Durée retenue au 31-03-18	Chiffre d'affaires proratisé 03-2018	Chiffre d'affaires total	Résultat d'exploitation proratisé 03-2018	Résultat d'exploitation total	Résultat net proratisé 03-2018 (avant intérêts des minoritaires)	Résultat net total (avant intérêts des minoritaires)
TCA EA	10 mois	367	440	-226	-271	-235	-282
Total		367	440	-226	-271	-235	-282

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2017 et 31 mars 2018 Cf. § 2.5. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP, a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

Il n'y a pas de dépréciations comptabilisées sur l'exercice au titre de l'application de la nouvelle réglementation.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés PARMAFRIQUE, TCS, TCB, P. MAURICIUS, TCK et TCM.

Le groupe opte pour présenter le crédit d'impôt compétitivité en « Charges de personnel ».

Le CICE a permis de participer partiellement au financement des investissements pour la majorité de son montant.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS dans les comptes consolidés du groupe EFP. L'impact s'élève à 10 K€.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif (environ 1 K€) sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2017	Augmentation	Diminution	31/03/2018
Valeurs brutes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	2 138			2 138
	Groupe Parlym (usufruit)	293			293
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	66			66
	IDR	709			709
	TBAI	187	82		269
	EAT	2 428		31	2 397
	TCM	136			136
	TCK	383		46	337
	TC EA	79		79	0
	Total Ecarts d'acquisition Bruts	6 665	82	156	6 591
Amortissements et dépréciations	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	1 061			1 061
	Groupe Parlym (usufruit)	163			163
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	-10			-10
	IDR	152			152
	TBAI	33			33
	EAT	928			928
	TCM	136			136
	TCK	383		46	337
	TC EA	79		79	0
	Total Amortissements et dépréciations	3 172		125	3 047
Valeurs nettes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym				
	Groupe Parlym	1 077			1 077
	Groupe Parlym (usufruit)	130			130
	TCA				
	DE VIRIS	76			76
	IDR	557			557
	TBAI	154	82		236
	EAT	1 500		31	1 469
	TCM	0			0
	TCK				
	TC EA				
	Total Ecarts d'acquisition Nets	3 493	82	31	3 545

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

La variation des écarts d'acquisition sur l'exercice est liée :

- A l'acquisition de 10 % du capital de TBAI à un minoritaire entraînant un écart d'acquisition complémentaire de 82 K€.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2018
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	4	-2		1	0	1
	Concessions, brevets, marques	1 525	-5	228	17	-1	1 731
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total brut	1 529	-7	228	18	-1	1 732
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	2	-1	1	1	-1	
	Concessions, brevets, marques	1 406		105	17	0	1 493
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total amort et dépréciations	1 408	-1	105	18	-1	1 493
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	2	-1	-1	0	1	1
	Concessions, brevets, marques	119	-5	124		-1	237
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total net	121	-6	123	0	0	238

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2018
Valeurs brutes						
Terrains	797			143		654
Terrains en crédit-bail						
Constructions	5 155		1	1 291		3 864
Constructions en crédit-bail	772					772
Installations techniques, matériel et outillage	422		4	1	-4	422
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	3 172	-18	215	323	-5	3 042
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours			2			2
Avances et acomptes			144			144
Total brut	10 319	-18	366	1 758	-9	8 900
Amort. & Dépréciations						
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	1 518		268	463		1 322
Constructions en crédit-bail	512		17			529
Installations techniques, matériel et outillage	157		43	0	-3	195
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	2 418	-13	383	272	-2	2 514
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total amortissements et dépréciations	4 604	-13	711	736	-5	4 561
Valeurs nettes						
Terrains	797			143		654
Terrains en crédit-bail						
Constructions	3 637		-267	828		2 542
Constructions en crédit-bail	260		-17			243
Installations techniques, matériel et outillage	266		-38	1	-1	226
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	755	-5	-169	51	-3	528
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours			2			2
Avances et acomptes			144			144
Total net	5 715	-5	-345	1 022	-3	4 339

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (Inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-529	243	260
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-529	243	260

4.5. Immobilisations financières

en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2018
Valeurs brutes						
Titres de participations	2					2
Créances rattachées à des participations	0			0	0	0
Prêts	49			5	-39	5
Autres immobilisations financières	439		236	77	-1	597
Total brut	490		236	81	-40	604
Dépréciations						
Titres de participations		0	0			0
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total dépréciations		0	0			0
Valeurs nettes						
Titres de participations	2	0	0			1
Créances rattachées à des participations	0			0	0	0
Prêts	49			5	-39	5
Autres immobilisations financières	439		236	77	-1	597
Total net	490	0	236	81	-40	604

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Variation	31/03/2018
Valeurs brutes	Matières premières				
	En-cours	2 544		-276	2 268
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 383		-430	953
	Total brut	3 927		-706	3 221
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	85		-18	67
	Total dépréciations	85		-18	67
Valeurs nettes	Matières premières				
	En-cours	2 544		-276	2 268
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 298		-412	886
	Total net	3 842		-688	3 154

Les travaux en cours sont principalement évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	Échéances		31/03/2017
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	37 664	34 033	3 631	43 912
Dépréciations créances clients	-1 043	-1 043		-1 060
Créances clients et comptes rattachés nettes	36 622	32 991	3 631	42 852

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	330	330			330	359
Autres créances	5 266	5 266			5 266	5 705
Charges constatées d'avance	1 116	1 116			1 116	864
Total Autres créances	6 711	6 711			6 711	6 928

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2017	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2018
Sur stocks	85		6	24	67
Sur créances clients	1 060	-8	556	565	1 043
Sur autres créances					
Sur placements					
Total dépréciations actifs circulants	1 145	-8	562	589	1 109

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Dépréciation	31/03/2018	31/03/2017
Valeurs mobilières de placement	445	1	444	746
Disponibilités	10 787		10 787	6 754
Total	11 233	1	11 232	7 500

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2018, le capital social se compose de 832 102 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2017	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2018
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 350		120	25		1 445
Provisions pour grandes révisions						
Provisions pour restructuration						
Provisions pour litiges	320		58	170		208
Provisions pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	47		12	49		10
Ecart d'acquisition négatifs						
Provisions impôts différés passif	200			36		164
Total	1 917		189	279		1 827

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survaleurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 189 K€, dont 79 K€ en exploitation et 110 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 279 K€, dont 36 K€ d'impôts différés, 180 K€ en exploitation et 65 K€ en exceptionnel.

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 1.80 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2017 ;
 - 1.37 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2018 ;
 - 6.25 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2017	31/03/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 546	8 969	2 977	5 865	127
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	11 546	8 969	2 977	5 865	127
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	149	194	86		
Total emprunts et dettes financières diverses	149	194	86		
Concours bancaires courants	1 526	1 584	1 584		
Intérêts courus	67	37	37		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 593	1 621	1 621		
Total emprunts et dettes financières	13 288	10 784	4 684	5 865	127

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2018
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 546	-9	184	2 752	8 969
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	11 546	-9	184	2 752	8 969
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	149	-1	94	48	194
Total emprunts et dettes financières diverses	149	-1	94	48	194
Concours bancaires courants	1 526		57		1 584
Intérêts courus	67			29	37
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 593		57	29	1 621
Total	13 288	-10	336	2 830	10 784

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2017	31/03/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	15 116	9 473	9 473	0	0

en K€	31/03/2017	31/03/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	550	670	670	0	0
Dettes fiscales et sociales	10 114	10 991	10 991	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	80	0	0	0	0
Comptes-courants créditeurs	571	834	834	0	0
Dettes diverses	203	102	102	0	0
Produits constatés d'avance	9 903	11 812	11 812	0	0
Total	21 421	24 408	24 409	0	0

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Holdings	266	7
SCI	210	222
Sociétés Activité France	48 716	41 754
Sociétés Activité International	28 597	54 002
	77 788	95 986

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	768	457
Subventions d'exploitation	1	0
Autres produits d'exploitation	52	36
Transferts de charges d'exploitation	277	407
Production stockée et immobilisée	220	279
Total	1 318	1 180

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Achats de sous traitance	11 310	9 887
Achats non stocks, matériels et fournitures	687	662
Achats de marchandises et variation de stocks	17 242	31 599
Total	29 240	42 148

5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Autres achats et charges externes	11 494	18 348
Autres charges	316	188
Total	11 810	18 536

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Rémunération de personnel	22 591	20 337
Charges sociales	8 787	7 946
Participation des salariés	187	296
Total	31 564	28 580

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	799	892
Dotations aux amortissement sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	643	764
Total DAP exploitation	1 460	1 673

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers		
Autres produits de participation		0
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	7	0
Gains de change	8	44
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	7
Autres produits financiers	4	35
Total Produits financiers	19	86
Charges financières		
Dotations aux provisions	1	
Intérêts et charges assimilées	359	387
Pertes de change	18	20
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	2	10
Total Charges financières	380	417
Résultat financier	-361	-331

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35	917
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		0
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels		
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	1 222	191
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	29	2 211
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions exceptionnelles	65	92
Transferts de charges exceptionnelles		39
Total Produits exceptionnels	1 351	3 451
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94	106
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		100
VNC des immobilisations incorporelles cédées		1
VNC des immobilisations corporelles cédées	1 022	102
VNC des immobilisations financières cédées	-260	1 197
Autres charges exceptionnelles		0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	110	1 431
Total Charges exceptionnelles	966	2 936
Résultat exceptionnel	384	515

Les VNC des immobilisations financières cédées s'élevant à -260 K€ correspondent à la correction de la VNC sociale des titres consolidés de TC EA.

Les produits de cession d'éléments d'actifs corporels s'élevant à 1 222 K€ ainsi que les valeurs nettes comptables des actifs corporels s'élevant à 1 022 K€ correspondent essentiellement à la cession d'une partie de l'immeuble détenue par la SCI DAHLIAS.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

La prise en compte d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

en K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Impôts différés actif	637	641	-4
Impôts différés passif	-164	-201	37
Impôts différés (position "nette")	473	441	32
Impact sur les réserves consolidées	441	151	290
Impact sur le résultat consolidé	32	290	-258
Mouvements de périmètre			0
Impact sur les capitaux propres consolidés	473	441	32

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Décalages temporaires	130	217
Reports fiscaux déficitaires	207	96
Frais d'acquisition de titres		
Indemnité de départ à la retraite	384	439
Total ID Actifs	721	752
Justes valeur actifs amortissables	-126	-164
Crédit Bail	-68	-87
Provisions réglementées	-54	-60
Total ID Passifs	-248	-311
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	637	641
Impôts différés passifs	-164	-201

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés TCM, PARMAFRIQUE, TCB, TCS, P. MAURICIUS et TCK en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les entités s'analyse de la façon suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Impôt exigible	1 179	1 905
Charges (produits) d'impôts différés	-32	-290
Impôts sur les résultats	1 147	1 615

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amorts EA)	2 348	3 267
Dont IS (1)	1 147	1 615
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	3 495	4 882
Impôt théorique au taux en vigueur (33.33%) (2)	1 165	1 627
Différence d'impôts (1) - (2)	-18	-13
Décalages permanents	61	-409
Pertes non activées	396	479
Utilisation déficit antérieur non activé	-166	-114
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N	-179	0
Passage en perte de déficits antérieurs		0
Crédits impôts	-287	-219
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	33	1
Impact variation taux IS	10	0
Impact dépréciation des écarts d'acquisition	0	381
Retenue à la source	115	106
Plus value non imposable	-116	-300
Autres décalages	116	62
Différence d'impôts	-18	-13

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés par la société mère EFP

EFP a emprunté 2 860 K€ à la Sté Générale. Un remboursement par annuité constante sur 7 ans est prévu de juillet 2012 à 2019 moyennant un intérêt au taux de l'EURIBOR 3 mois + 2.25 %.

A cet emprunt est assorti un SWAP de taux fixe à 4.83 % durant les 4 premières annuités.

Par ailleurs, cet emprunt est assorti de 3 covenants :

- Le ratio : dettes financières nettes consolidées / l'EBE consolidé ;
- Le ratio : dettes financières nettes consolidées / situation nette consolidée ;
- Le ratio : Cash Flow disponible consolidé / service de la dette consolidé.

Enfin un nantissement des titres de PARLYM SAS a été accordé en garantie de cet emprunt de 2 860 K€, ainsi qu'une délégation du contrat d'assurance « homme clé » en faveur de la banque à hauteur minimum de deux annuités en capital du prêt.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2018	31/03/2017
Total	524	453
Dont entrée de périmètre		2

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 56 K€.

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Actif immobilisé			
	31/03/2017		31/03/2018	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	1 014	9%	1 224	14%
SCI	4 919	47%	3 631	42%
Sociétés Activité France	2 977	32%	3 099	36%
Sociétés Activité International	909	11%	770	9%
Total	9 819	100%	8 725	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2017		31/03/2018	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	7	0%	266	0%
SCI	222	0%	210	0%
Sociétés Activité France	41 754	44%	48 716	63%
Sociétés Activité International	54 002	56%	28 597	37%
Total	95 986	100%	77 788	100%

8.3. Ventilation du résultat net (Part groupe)

en K€	Résultat net			
	31/03/2017		31/03/2018	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	439	16%	80	5%
SCI	322	12%	406	23%
Sociétés Activité France	586	21%	1 667	95%
Sociétés Activité International	1 406	51%	-402	-23%
Total	2 752	100%	1 751	100%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

JCA

Commissaires aux Comptes

SA J. CAUSSE & ASSOCIES

Sylvain RIEU

Commissaire aux Comptes titulaire

91 Avenue de l'Arrousaire

84000 AVIGNON



TALENZ -
Entreprise et Capitalisme
Associés
ARES XPERT Audit

Johan AZALBERT

Commissaire aux Comptes titulaire

26, boulevard Saint Roch

BP 278

84011 AVIGNON CEDEX 1

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 mars 2018**

Reçu
Général

Entreprise et Capitalisme



Audit

**ENGINEERING AND
FINANCE PARTNERS**

Société par actions simplifiée au capital de 8 321 020 €
Siège social : 1 rue du Docteur Zamenhof - 13016 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 528 556 806

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2018

À l'assemblée générale des associés de la société,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les mouvements de titres tels que décrits dans la note « Faits marquants » de l'annexe.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ▶ Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2018 s'établit à 3 544 K€, font l'objet d'un test de dépréciation conformément à ce que mentionne la note 3.2.3.2 de l'annexe ;
- ▶ Le traitement du différentiel des dates de clôture avec certaines filiales tel que décrit dans la note 2.5 ;
- ▶ Le retraitement des contrats de crédits-bails immobiliers tel que décrit dans la note 4.4 ;
- ▶ Le calcul des provisions pour indemnités de départ à la retraite tel que décrit dans la note 4.12.2.

Nous avons vérifié que, sur ces points, l'annexe des comptes donne une information appropriée.

VERIFICATIONS DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Stratégique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Comité Stratégique.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

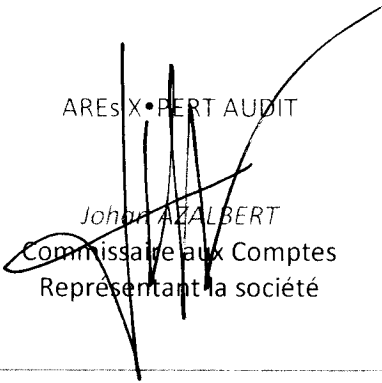
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon, le 9 juillet 2018
Les Commissaires aux Comptes

SA J. CAUSSE & ASSOCIES


Sylvain RIEU
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

AREXPERT AUDIT


Johan AZALBERT
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Note n°	31/03/2018 (12 mois)	31/03/2017 (12 mois)
Ecart d'acquisition	4.1	3 544	3 492
Immobilisations incorporelles	4.2	238	121
Immobilisations corporelles	4.3	4 339	5 715
Immobilisations financières	4.5	604	491
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		8 725	9 819
Stocks et en-cours	4.6	3 154	3 842
Clients et comptes rattachés	4.7	36 622	42 852
Autres créances et comptes de régularisation	4.8	6 711	6 928
Impôts différés actifs	6.1	637	641
Valeurs mobilières de placement		444	746
Disponibilités	4.10	10 787	6 754
Actif circulant		58 356	61 763
Total de l'actif		67 080	71 582

PASSIF (K€)	Note n°	31/03/2018	31/03/2017
Capital	4.11	8 321	8 321
Primes		293	293
Réserves consolidées		8 744	6 986
Résultat consolidé		1 751	2 752
Capitaux propres (part du groupe)		19 109	18 353
Intérêts minoritaires		1 479	1 484
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	4.12	1 663	1 719
Impôts différés passif	6.1	164	201
Provisions pour risques et charges	7.1.11	1 827	1 919
Emprunts et dettes financières	4.13	10 784	13 288
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	9 473	15 116
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	24 409	21 421
Dettes		44 666	49 825
Total du Passif		67 080	71 582

Compte de résultat consolidé

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Chiffre d'affaires	77 788	95 986
Autres produits d'exploitation	1 318	1 180
Achats consommés et sous-traitance	-29 240	-42 148
Charges de personnel	-31 564	-28 580
Impôts et taxes	-1 562	-1 531
Autres charges d'exploitation	-11 810	-18 536
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 460	-1 673
Résultat d'exploitation	3 471	4 698
Résultat financier	-361	-331
Résultat courant des entreprises intégrées	3 110	4 367
Résultat exceptionnel	384	515
Impôts sur les résultats	-1 147	-1 615
Résultat net des entreprises intégrées	2 348	3 267
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 348	3 267
Intérêts minoritaires	597	514
Résultat net (part du groupe)	1 751	2 752
Résultat par action	2,10	3,31
Résultat dilué par action	2,10	3,31

Tableau des flux de trésorerie

en K€		31/03/2018	31/03/2017
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	2 348	3 267
	Amortissement des immobilisations	817	2 052
	Variation des provisions	-56	155
	Plus et moins values de cession	-488	-1 099
	Impôts différés	-32	-258
	Correction d'erreur		
	Subventions virées au résultat		
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 589	4 117
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Ecart de conversion sur la CAF		
	Variation des stocks	688	-540
	Transferts de charges à répartir		
	Variation des créances d'exploitation	6 270	-21 264
	Variation des dettes d'exploitation	-2 130	8 105
	Variation nette exploitation	4 828	-13 699
	Variation nette hors exploitation		
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 828	-13 699
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		7 417	(9 582)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisition d'immobilisations	-594	-440
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	-49	
	Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 222	191
	Subventions d'investissement encaissées		
	Décaissement sur acquisition immobilisations financières	-115	-40
	Encaissement sur cession immobilisations financières	29	2 211
	Incidence des variations de périmètre et changement méthodes de consolidation	-139	70
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	354	1 992
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports		
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-1 000	-1 000
	Dividendes versés aux minoritaires	-551	-469
	Variation de pourcentage d'intérêt - part des minoritaires		-40
	Financements divers	16	58
	Encaissements provenant d'emprunts	184	3 088
	Remboursement d'emprunts	-2 752	-1 798
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	(4 103)	(161)
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		3 668	(7 751)
Incidences des variations de taux de change		6	-7
TRESORERIE A L'OUVERTURE (3)		31/03/2017	5 974
TRESORERIE A LA CLOTURE (3)		31/03/2018	9 648

(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :

+ Liquidités	11 232	7 500
- Découvert	-1 584	-1 526
Trésorerie Nette	9 648	5 974

Variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/03/2016	8 321	293	5 941	2 211	16 766	1 320	18 086
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 211	-2 211	0		0
Résultat de l'exercice				2 752	2 752	515	3 267
Dividendes distribués			-1 000		-1 000	-468	-1 468
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			-7		-7		-7
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt			-157		-157	116	-41
Solde au 31/03/2017	8 321	293	6 988	2 752	18 354	1 483	19 838
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 752	-2 752	0		0
Résultat de l'exercice				1 751	1 751	597	2 348
Dividendes distribués			-1 000		-1 000	-550	-1 550
Variations du capital de l'entreprise consolidante					0		0
Augmentation de la quote part de mise en équivalence					0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle					0		0
Variation des écarts de conversion			6		6	2	8
Entrées de périmètre					0		0
Variation du pourcentage d'intérêt					0	-54	-54
Solde au 31/03/2018	8 321	293	8 746	1 751	19 112	1 478	20 590

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Achat de 10 % de la société TBAI :

La société PARLYM SAS, a racheté au cours de l'exercice 10 % des parts de TBAI à l'actionnaire minoritaire pour 136 K€.

Cette opération porte à 80 % le pourcentage de détention de la société TBAI par le groupe EFP.

Sortie de deux sociétés :

PARLYM GABON :

La société Parlym Gabon a été dissoute par anticipation le 27 décembre 2017. Elle a donc été déconsolidée au 31 décembre 2017.

TC EA :

TC EA a été cédée par TCM le 30 octobre 2017. La société a donc été déconsolidée à cette même date. Le résultat intermédiaire du 1^{er} janvier 2017 au 31 octobre 2017 a été intégré en consolidation.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

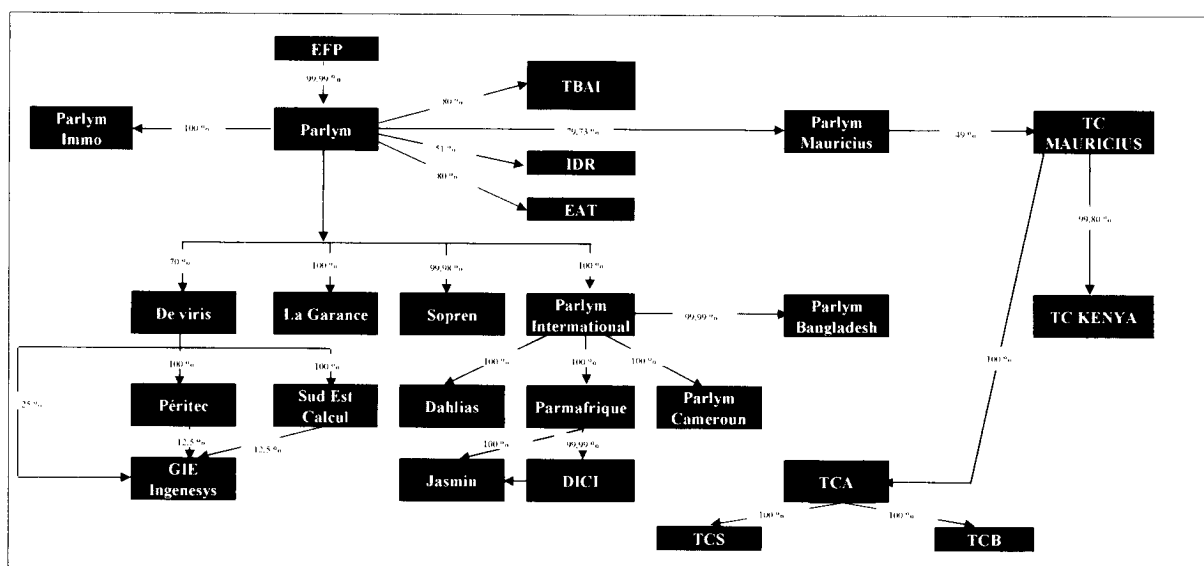
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

L'activité sectorielle du groupe est présentée en 8.1.

2.2. Organigramme au 31 mars 2018



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidé 2018	Méthode de consolidé 2017	% contrôle 2018	% contrôle 2017	% intérêt 2018	% intérêt 2017
Engineering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	Intégration globale	Intégration globale	99,98%	99,98%	99,97%	99,97%
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	Intégration globale	Intégration globale	70,00%	70,00%	69,99%	69,99%
La Garantie SCI	Marseille (France)	44339587	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parmafrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	69,99%	69,99%
GIE Ingenesys	Marignac (France)	504251620	Intégration globale	Intégration globale	50,00%	50,00%	34,99%	34,99%
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,98%	99,98%
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
Parlym Gabon	(Gabon)		Déconsolidée	Intégration globale	0,00%	100,00%	0,00%	99,99%
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		Intégration globale	Intégration globale	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	70,00%	79,99%	69,99%
IDR	Castres (France)	401010095	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	50,99%	50,99%
EAT	Suresne (France)	383195021	Intégration globale	Intégration globale	80,00%	80,00%	79,99%	79,99%
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration globale	Intégration globale	79,73%	79,73%	79,72%	79,72%
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	39,06%	39,06%
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%	38,98%	38,98%
TC EA	Le Havre (France)	439736869	Déconsolidée	Intégration proportionnelle	0,00%	49,00%	0,00%	39,06%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technologie a été acquise en 2016. Le groupe n'exerçant pas d'influence notable, cette société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

2.5. Date d'arrêté des comptes

Société et forme juridique	Siège social	N° Siren	Date de clôture	Exercices comptables retenus	Durées retenues	Note
Engeneering and Finance Partners (E F P)	Marseille (France)	528556806	31/03/2018	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	
Parlym SAS	Marseille (France)	4001311160	31/03/2018	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	
Parlym International SAS	Marseille (France)	348497769	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
Sopren SARL	Marseille (France)	317809630	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Sud Est Calcul SARL	Marseille (France)	349372292	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
De Viris SAS	Marseille (France)	071803795	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
La Garance SCI	Marseille (France)	44339587	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Parlym Immo	Marseille (France)	791956865	31/03/2018	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	
Parmafrigue	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
Péritec SARL	Marseille (France)	488047390	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
GIE Ingenesys	Martigues (France)	504251620	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Dici SCI	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Dahlias SCI	Marseille (France)	518868013	31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Jasmin	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Afrique	Abidjan (Côte d'Ivoire)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Trouvay And Cauvin Sénégal	Dakar (Sénégal)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Parlym Gabon	(Gabon)					3
Parlym Bangladesh	Dhaka (Bangladesh)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
Parlym Cameroun	Douala (Cameroun)		31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
TCB	Ouaga (Burkina Faso)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
TBAI	Tassin La Demi Lune (France)	434385498	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
IDR	Castres (France)	401010095	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
EAT	Suresne (France)	383195021	31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
PARLYM MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2017	01/04/2017 au 31/03/2018	12 mois	1
TC MAURICIUS	Ebène (Ile Maurice)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
TC KENYA	Nairobi (Kenya)		31/12/2017	01/01/2017 au 31/12/2017	12 mois	2
TC EA	Le Havre (France)	439736869	31/12/2017	01/01/2017 au 31/10/2017	10 mois	4



Note :

(1) Le différentiel de date de clôture entre la SAS EFP (clôture 31 mars 2018) et les filiales ci-dessus a été appréhendé grâce à l'établissement d'une situation au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

(2) Le bilan des sociétés ci-dessus a été intégré au 31 décembre 2017. Il n'y a pas eu d'événements significatifs entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018.

(3) La société Parlym Gabon a été dissoute par anticipation au 27 décembre 2017. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation. Il n'y a pas eu d'activité en 2017.

(4) La société TC EA a été cédée le 30 octobre 2017 à un tiers au groupe. Elle est donc sortie du périmètre de consolidation au 31 octobre 2017. Le résultat a été intégré pour 10 mois soit du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017.

2.6. Entrées de périmètre

Il n'y a pas eu d'acquisition au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

2.7. Sorties de périmètre

Deux sorties de périmètre ont été réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018 :

PARLYM GABON :

PARLYM GABON détenue à 100 % par PARLYM INTERNATIONAL a été dissoute le 27 décembre 2017. La société n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice.

- Pas de chiffre d'affaires ;
- Résultat d'exploitation : Néant ;
- Résultat net : Néant ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

TC EA :

TC EA détenue à 100 % par TC MAURICIUS et intégrée proportionnellement à 39 % a été cédée le 27 octobre 2017. La société a donc été sortie du périmètre au 31 octobre 2017. Le résultat 2017 a donc été intégré pour 10 mois :

- Chiffre d'affaires : + 367 K€ ;
- Résultat d'exploitation : - 226 K€ ;
- Résultat net : - 235 K€ ;
- Actif immobilisé : Néant ;
- Emprunts bancaires : Néant.

2.8. Variation des pourcentages d'intérêts

Les mouvements sur les détentions des titres sont les suivants :

- La société PARLYM SAS, a racheté au cours de l'exercice 10 % des parts de TBAI au minoritaire pour 135 K€. Cette opération porte à 80 % le pourcentage de détention de la société TBAI.
- Au cours de l'exercice, le groupe EFP a trouvé un accord avec le vendeur de la société EAT concernant le complément de prix. En effet lors de l'acquisition de la société, il avait été prévu deux compléments de prix de 100 K€ chacun. Le litige portait sur l'un des deux non versé. Dans la consolidation, il avait été incorporé à l'époque au coût d'acquisition. L'accord prévoit une diminution du complément de prix initial. Cet impact a entraîné un ajustement de l'écart d'acquisition pour 30 K€. Cette opération n'a pas entraîné de modification du pourcentage de contrôle et d'intérêt.

2.9. Comparabilité des comptes

En K€	31/03/2018 total	31/03/2018 sociétés entrées	Sociétés non consolidées sur 12 mois en mars 2018	Impact changement méthode de consolidation	Sociétés hors entrées et variation de périmètre	31/03/2017
Chiffres d'affaires	77 788		73		77 715	95 986
Résultat d'exploitation	3 471		-45		3 516	4 698
Résultat net (avant intérêts des minoritaires)	2 169		-47		2 216	3 267

Détail sociétés non consolidées sur 12 mois au 31-03-2018							
	Durée retenue au 31-03-18	Chiffre d'affaires proratisé 03-2018	Chiffre d'affaires total	Résultat d'exploitation proratisé 03-2018	Résultat d'exploitation total	Résultat net proratisé 03-2018 (avant intérêts des minoritaires)	Résultat net total (avant intérêts des minoritaires)
TCA EA	10 mois	367	440	-226	-271	-235	-282
Total		367	440	-226	-271	-235	-282

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000 ainsi que celles du règlement CRC 2005-10 du 26/12/2005 qui l'a actualisé.

Les principes et méthodes appliqués par le groupe EFP sont décrites dans les § 3.2 et suivants.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du taux de clôture.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2017 et 31 mars 2018 Cf. § 2.5. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Aucune société n'est mise en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **non limitée** :

- ne sont plus amortis ;
- en revanche, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

- Les écarts d'acquisition qui ont une durée d'utilisation **limitée** :

- sont amortis sur cette durée ;
- en linéaire.

Les écarts d'acquisitions existants à l'ouverture et amortis sur les exercices antérieurs à 2016, peuvent faire l'objet d'un amortissement même postérieurement à l'exercice 2016.

Le groupe EFP, a choisi d'harmoniser la méthode de comptabilisation. Ainsi, l'ensemble des écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet chaque année d'un « impairment test » afin de justifier ou non d'une dépréciation.

Il n'y a pas de dépréciations comptabilisées sur l'exercice au titre de l'application de la nouvelle réglementation.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EFP sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des 7 méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement (1)	OUI	4.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	4.12.2
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	N/A
Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	Non	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	N/A	N/A

(1) Limite de matérialité = les biens financés par location-financement sont retraités lorsque leur valeur d'origine excède 30 k€.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds commercial

Le Règlement 99-02 ne reconnaît pas les fonds commerciaux comme faisant partie des actifs identifiables. Ils sont intégrés dans l'écart d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives (à partir de 30 K€) réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés sur les sociétés PARMAFRIQUE, TCS, TCB, P. MAURICIUS, TCK et TCM.

Le groupe opte pour présenter le crédit d'impôt compétitivité en « Charges de personnel ».

Le CICE a permis de participer partiellement au financement des investissements pour la majorité de son montant.

Impact du changement futur de taux IS en France :

Nous avons constaté en résultat l'impact du changement futur du taux d'IS dans les comptes consolidés du groupe EFP. L'impact s'élève à 10 K€.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.11. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés du groupe (sociétés africaines).

Pour les autres sociétés du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.14. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.4. Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Le nouveau règlement ANC n° 2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture), impose que les gains et pertes de change sur créances et dettes commerciales doivent être pris en compte dans le résultat d'exploitation. L'impact étant non significatif (environ 1 K€) sur les comptes consolidés du groupe PARLYM, le reclassement n'a pas été opéré.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

en K€	Date d'acquisition	31/03/2017	Augmentation	Diminution	31/03/2018
Valeurs brutes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	2 138			2 138
	Groupe Parlym (usufruit)	293			293
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	66			66
	IDR	709			709
	TBAI	187	82		269
	EAT	2 428		31	2 397
	TCM	136			136
	TCK	383		46	337
	TC EA	79		79	0
	Total Ecarts d'acquisition Bruts	6 665	82	156	6 591
Amortissements et dépréciations	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym	374			374
	Groupe Parlym	1 061			1 061
	Groupe Parlym (usufruit)	163			163
	TCA	-128			-128
	DE VIRIS	-10			-10
	IDR	152			152
	TBAI	33			33
	EAT	928			928
	TCM	136			136
	TCK	383		46	337
	TC EA	79		79	0
	Total Amortissements et dépréciations	3 172		125	3 047
Valeurs nettes	Ecarts d'acquisition transmis du groupe Parlym				
	Groupe Parlym	1 077			1 077
	Groupe Parlym (usufruit)	130			130
	TCA				
	DE VIRIS	76			76
	IDR	557			557
	TBAI	154	82		236
	EAT	1 500		31	1 469
	TCM	0			0
	TCK				
	TC EA				
	Total Ecarts d'acquisition Nets	3 493	82	31	3 545

Les méthodes de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition sont décrites en § 3.2.1.

La variation des écarts d'acquisition sur l'exercice est liée :

- A l'acquisition de 10 % du capital de TBAI à un minoritaire entrainant un écart d'acquisition complémentaire de 82 K€.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2018
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	4	-2		1	0	1
	Concessions, brevets, marques	1 525	-5	228	17	-1	1 731
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total brut	1 529	-7	228	18	-1	1 732
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	2	-1	1	1	-1	
	Concessions, brevets, marques	1 406		105	17	0	1 493
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total amort et dépréciations	1 408	-1	105	18	-1	1 493
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement						
	Frais d'établissement	2	-1	-1	0	1	1
	Concessions, brevets, marques	119	-5	124		-1	237
	Fonds de commerce						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes versés						
	Total net	121	-6	123	0	0	238

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.2.1. Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ils ne sont pas amortis en consolidation.

Si les fonds de commerce ne répondent pas à la définition d'un actif au sens du règlement 99-02, les fonds de commerce sont annulés en consolidation.

Tous les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition.

4.2.2. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits dans les comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.3. Immobilisations corporelles

en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2018
Valeurs brutes						
Terrains	797			143		654
Terrains en crédit-bail						
Constructions	5 155		1	1 291		3 864
Constructions en crédit-bail	772					772
Installations techniques, matériel et outillage	422		4	1	-4	422
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	3 172	-18	215	323	-5	3 042
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours			2			2
Avances et acomptes			144			144
Total brut	10 319	-18	366	1 758	-9	8 900
Amort. & Dépréciations						
Terrains						
Terrains en crédit-bail						
Constructions	1 518		268	463		1 322
Constructions en crédit-bail	512		17			529
Installations techniques, matériel et outillage	157		43	0	-3	195
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	2 418	-13	383	272	-2	2 514
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total amortissements et dépréciations	4 604	-13	711	736	-5	4 561
Valeurs nettes						
Terrains	797			143		654
Terrains en crédit-bail						
Constructions	3 637		-267	828		2 542
Constructions en crédit-bail	260		-17			243
Installations techniques, matériel et outillage	266		-38	1	-1	226
Installation, matériel et outillage en crédit-bail						
Autres immobilisations corporelles	755	-5	-169	51	-3	528
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail						
Immobilisations corporelles en cours			2			2
Avances et acomptes			144			144
Total net	5 715	-5	-345	1 022	-3	4 339

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.4. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non significatif (Inférieur à 30 K€).

en K€	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette N	Valeur nette N-1
Terrains				
Constructions	772	-529	243	260
Installations, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Total	772	-529	243	260

4.5. Immobilisations financières

en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	31/03/2018
Valeurs brutes						
Titres de participations	2					2
Créances rattachées à des participations	0			0	0	0
Prêts	49			5	-39	5
Autres immobilisations financières	439		236	77	-1	597
Total brut	490		236	81	-40	604
Dépréciations						
Titres de participations		0	0			0
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total dépréciations		0	0			0
Valeurs nettes						
Titres de participations	2	0	0			1
Créances rattachées à des participations	0			0	0	0
Prêts	49			5	-39	5
Autres immobilisations financières	439		236	77	-1	597
Total net	490	0	236	81	-40	604

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.6. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Variation	31/03/2018
Valeurs brutes	Matières premières				
	En-cours	2 544		-276	2 268
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 383		-430	953
	Total brut	3 927		-706	3 221
Dépréciations	Matières premières				
	En-cours				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	85		-18	67
	Total dépréciations	85		-18	67
Valeurs nettes	Matières premières				
	En-cours	2 544		-276	2 268
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 298		-412	886
	Total net	3 842		-688	3 154

Les travaux en cours sont principalement évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement. Les frais financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	Échéances		31/03/2017
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	37 664	34 033	3 631	43 912
Dépréciations créances clients	-1 043	-1 043		-1 060
Créances clients et comptes rattachés nettes	36 622	32 991	3 631	42 852

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

en K€	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	330	330			330	359
Autres créances	5 266	5 266			5 266	5 705
Charges constatées d'avance	1 116	1 116			1 116	864
Total Autres créances	6 711	6 711			6 711	6 928

Méthode de dépréciation des créances :

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

en K€	31/03/2017	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/03/2018
Sur stocks	85		6	24	67
Sur créances clients	1 060	-8	556	565	1 043
Sur autres créances					
Sur placements					
Total dépréciations actifs circulants	1 145	-8	562	589	1 109

4.10. Trésorerie active

en K€	Valeur Brute	Dépréciation	31/03/2018	31/03/2017
Valeurs mobilières de placement	445	1	444	746
Disponibilités	10 787		10 787	6 754
Total	11 233	1	11 232	7 500

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2018, le capital social se compose de 832 102 actions d'une valeur nominale de 10 €. Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

en K€	31/03/2017	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2018
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 350		120	25		1 445
Provisions pour grandes révisions						
Provisions pour restructuration						
Provisions pour litiges	320		58	170		208
Provisions pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	47		12	49		10
Ecart d'acquisition négatifs						
Provisions impôts différés passif	200			36		164
Total	1 917		189	279		1 827

- (1) L'impôt différé passif provient essentiellement de la dette d'impôt sur les survalueurs des constructions de La Garance.
- (2) Total dotation = 189 K€, dont 79 K€ en exploitation et 110 K€ en exceptionnel ;
- (3) Total reprise = 279 K€, dont 36 K€ d'impôts différés, 180 K€ en exploitation et 65 K€ en exceptionnel.

Elles sont composées essentiellement de provisions pour indemnité départ à la retraite et de provisions pour risque.

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006 ;
- Taux actualisation :
 - 1.80 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/12/2017 ;
 - 1.37 % pour les sociétés françaises clôturant au 31/03/2018 ;
 - 6.25 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1.5 % ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité.

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

en K€	31/03/2017	31/03/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 546	8 969	2 977	5 865	127
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	11 546	8 969	2 977	5 865	127
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	149	194	86		
Total emprunts et dettes financières diverses	149	194	86		
Concours bancaires courants	1 526	1 584	1 584		
Intérêts courus	67	37	37		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 593	1 621	1 621		
Total emprunts et dettes financières	13 288	10 784	4 684	5 865	127

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

en K€	31/03/2017	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/03/2018
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 546	-9	184	2 752	8 969
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	11 546	-9	184	2 752	8 969
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses	149	-1	94	48	194
Total emprunts et dettes financières diverses	149	-1	94	48	194
Concours bancaires courants	1 526		57		1 584
Intérêts courus	67			29	37
Total concours bancaires courants et intérêts courus	1 593		57	29	1 621
Total	13 288	-10	336	2 830	10 784

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

en K€	31/03/2017	31/03/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	15 116	9 473	9 473	0	0

en K€	31/03/2017	31/03/2018	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	550	670	670	0	0
Dettes fiscales et sociales	10 114	10 991	10 991	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	80	0	0	0	0
Comptes-courants créditeurs	571	834	834	0	0
Dettes diverses	203	102	102	0	0
Produits constatés d'avance	9 903	11 812	11 812	0	0
Total	21 421	24 408	24 409	0	0

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Holdings	266	7
SCI	210	222
Sociétés Activité France	48 716	41 754
Sociétés Activité International	28 597	54 002
	77 788	95 986

5.2. Autres produits d'exploitation

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	768	457
Subventions d'exploitation	1	0
Autres produits d'exploitation	52	36
Transferts de charges d'exploitation	277	407
Production stockée et immobilisée	220	279
Total	1 318	1 180

5.3. Achats consommés

Le montant des achats consommés peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Achats de sous traitance	11 310	9 887
Achats non stocks, matériels et fournitures	687	662
Achats de marchandises et variation de stocks	17 242	31 599
Total	29 240	42 148

5.4. Autres charges d'exploitation

Le montant des autres charges d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Autres achats et charges externes	11 494	18 348
Autres charges	316	188
Total	11 810	18 536

5.5. Charges de personnel

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Rémunération de personnel	22 591	20 337
Charges sociales	8 787	7 946
Participation des salariés	187	296
Total	31 564	28 580

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Dotations aux amortissements d'exploitation et charges à répartir	799	892
Dotations aux amortissement sur location financement	17	17
Dotations aux provisions d'exploitation	643	764
Total DAP exploitation	1 460	1 673

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Produits financiers		
Autres produits de participation		0
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement	7	0
Gains de change	8	44
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	7
Autres produits financiers	4	35
Total Produits financiers	19	86
Charges financières		
Dotations aux provisions	1	
Intérêts et charges assimilées	359	387
Pertes de change	18	20
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	2	10
Total Charges financières	380	417
Résultat financier	-361	-331

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35	917
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		0
Produits de cession d'éléments d'actifs incorporels		
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels	1 222	191
Produits de cession d'éléments d'actifs financiers	29	2 211
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions exceptionnelles	65	92
Transferts de charges exceptionnelles		39
Total Produits exceptionnels	1 351	3 451
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94	106
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		100
VNC des immobilisations incorporelles cédées		1
VNC des immobilisations corporelles cédées	1 022	102
VNC des immobilisations financières cédées	-260	1 197
Autres charges exceptionnelles		0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	110	1 431
Total Charges exceptionnelles	966	2 936
Résultat exceptionnel	384	515

Les VNC des immobilisations financières cédées s'élevant à -260 K€ correspondent à la correction de la VNC sociale des titres consolidés de TC EA.

Les produits de cession d'éléments d'actifs corporels s'élevant à 1 222 K€ ainsi que les valeurs nettes comptables des actifs corporels s'élevant à 1 022 K€ correspondent essentiellement à la cession d'une partie de l'immeuble détenue par la SCI DAHLIAS.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Impôts différés

6.1.1. Postes du bilan

La prise en compte d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

en K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Impôts différés actif	637	641	-4
Impôts différés passif	-164	-201	37
Impôts différés (position "nette")	473	441	32
Impact sur les réserves consolidées	441	151	290
Impact sur le résultat consolidé	32	290	-258
Mouvements de périmètre			0
Impact sur les capitaux propres consolidés	473	441	32

Conformément aux prescriptions du CRC n°99.02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires, dans la mesure où leur probabilité de récupération est forte.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.1.2. Ventilation par nature

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Décalages temporaires	130	217
Reports fiscaux déficitaires	207	96
Frais d'acquisition de titres		
Indemnité de départ à la retraite	384	439
Total ID Actifs	721	752
Justes valeur actifs amortissables	-126	-164
Crédit Bail	-68	-87
Provisions réglementées	-54	-60
Total ID Passifs	-248	-311
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	637	641
Impôts différés passifs	-164	-201

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables n'ont pas été activées pour les sociétés TCM, PARMAFRIQUE, TCB, TCS, P. MAURICIUS et TCK en raison de l'incertitude dans la récupération de ces déficits fiscaux.

6.3. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les entités s'analyse de la façon suivante :

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Impôt exigible	1 179	1 905
Charges (produits) d'impôts différés	-32	-290
Impôts sur les résultats	1 147	1 615

6.4. Preuve d'impôt

en K€	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net des sociétés intégrées (avant MEE et amorts EA)	2 348	3 267
Dont IS (1)	1 147	1 615
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	3 495	4 882
Impôt théorique au taux en vigueur (33.33%) (2)	1 165	1 627
Différence d'impôts (1) - (2)	-18	-13
Décalages permanents	61	-409
Pertes non activées	396	479
Utilisation déficit antérieur non activé	-166	-114
Déficits fiscaux antérieurs nouvellement activés en N	-179	0
Passage en perte de déficits antérieurs		0
Crédits impôts	-287	-219
Impact sociétés étrangères (taux local différent, différence d'imposition)	33	1
Impact variation taux IS	10	0
Impact dépréciation des écarts d'acquisition	0	381
Retenue à la source	115	106
Plus value non imposable	-116	-300
Autres décalages	116	62
Différence d'impôts	-18	-13

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements données par la société mère EFP

EFP a emprunté 2 860 K€ à la Sté Générale. Un remboursement par annuité constante sur 7 ans est prévu de juillet 2012 à 2019 moyennant un intérêt au taux de l'EURIBORD 3 mois + 2.25 %.

A cet emprunt est assorti un SWAP de taux fixe à 4.83 % durant les 4 premières annuités.

Par ailleurs, cet emprunt est assorti de 3 covenants :

- Le ratio : dettes financières nettes consolidées / l'EBE consolidé ;
- Le ratio : dettes financières nettes consolidées / situation nette consolidée ;
- Le ratio : Cash Flow disponible consolidé / service de la dette consolidé.

Enfin un nantissement des titres de PARLYM SAS a été accordé en garantie de cet emprunt de 2 860 K€, ainsi qu'une délégation du contrat d'assurance « homme clé » en faveur de la banque à hauteur minimum de deux annuités en capital du prêt.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées se décompose comme suit :

	31/03/2018	31/03/2017
Total	524	453
Dont entrée de périmètre		2

L'effectif des sociétés intégrées proportionnellement est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur le groupe est de 56 K€.

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

en K€	Actif immobilisé			
	31/03/2017		31/03/2018	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	1 014	9%	1 224	14%
SCI	4 919	47%	3 631	42%
Sociétés Activité France	2 977	32%	3 099	36%
Sociétés Activité International	909	11%	770	9%
Total	9 819	100%	8 725	100%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

en K€	Chiffre d'affaires			
	31/03/2017		31/03/2018	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	7	0%	266	0%
SCI	222	0%	210	0%
Sociétés Activité France	41 754	44%	48 716	63%
Sociétés Activité International	54 002	56%	28 597	37%
Total	95 986	100%	77 788	100%

8.3. Ventilation du résultat net (Part groupe)

en K€	Résultat net			
	31/03/2017		31/03/2018	
	K€	%	K€	%
Zone géographique				
Holdings	439	16%	80	5%
SCI	322	12%	406	23%
Sociétés Activité France	586	21%	1 667	95%
Sociétés Activité International	1 406	51%	-402	-23%
Total	2 752	100%	1 751	100%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 321 020 EUROS

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF

528 556 806 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMITE STRATEGIQUE A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2018

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 mars 2018, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 763 241 € contre 630 500 € au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 21,05 %.

Il convient d'ajouter à cette somme les montants suivants :

– Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges :	39 495 €
– Autres produits :	4 €

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 802 742 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 767 021 € et comprennent les postes suivants :

– Autres charges externes :	196 773 €
– Impôts, taxes et versements assimilés :	64 254 €
– Salaires et traitements :	343 802 €
– Charges sociales :	154 019 €
– Dotations aux amortissements sur immobilisations :	8 165 €
– Autres charges :	5 €

9

Le résultat d'exploitation est en conséquence bénéficiaire d'un montant de 35 721 €, contre -153 696 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 1 551 172 € et de 13 149 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 1 573 744 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à -1 621 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 1 572 123 €.

**B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE –
PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – EVOLUTION
PREVISIBLE DE LA SOCIETE**

Le chiffre d'affaires de la société EFP est principalement constitué des facturations au titre de son mandat ainsi qu'au titre de sa prestation d'assistance direction administrative, financière et immobilière.

L'année est toutefois marquée par un résultat net exceptionnellement bon suite au versement d'un dividende de près de 1.2m€ par Parlym SAS.

C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

D. INVESTISSEMENTS

Il n'a été procédé à aucun investissement au cours de l'exercice.

II. BILAN

A. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 16 328 € au 31 mars 2018 et à la somme de 6 977 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 13 969 541 €.

Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 559 593 €, dont 15 778 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 114 701 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

B. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le capital social est de 8 321 020 € et le montant des capitaux propres de 14 008 973 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 527 138 € et comprend les postes suivants :

– Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	387 450 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	56 198 €
– Dettes fiscales et sociales :	83 489 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IV. PARTICIPATIONS

A. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

1. Société PARLYM

Notre participation dans cette société est de 99,99 %.

La société PARLYM a réalisé, au cours de l'exercice clos 31 mars 2018, un chiffre d'affaires hors taxes de 3 129 718 € et a constaté un bénéfice de 2 712 718 €.

2. Société ELYSE TECHNOLOGY

Notre participation dans cette société est de 15 %.

La société ELYSE TECHNOLOGY a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, un chiffre d'affaires hors taxes de 16 273 € et a constaté une perte de 20 694 €.

B. PART DU CAPITAL DETENUE PAR LES SOCIETES CONTROLEES

Les sociétés que nous contrôlons ne détiennent indirectement aucune part de notre capital.

V. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 1 572 123 €, que nous vous proposons de la manière suivante :

-	une somme de	78 606,15 €
	Représentant 5% du bénéfice au compte de Réserve légale,	
-	une somme de	800 000,00 €
	à titre de dividende, soit 0,96€ par action,	
-	et le surplus, soit	693 516,85 €
	au compte Autres réserves	
Total		1 572 123,00€

Le dividende serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source,



obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

VI. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2017	1 000 000€	40 %	50 652€
31 mars 2016	1 000 000€	40 %	50 652€
31 mars 2015	499 261 €	40 %	33 689 €

VII. DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même Code.

VIII. COMPTES CONSOLIDES

La société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100-2 du code de commerce.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 mars 2018, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les commissaires aux comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

Au 31 mars 2018, le périmètre de consolidation du groupe ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS comprenait les sociétés suivantes :

- Société PARLYM 99,99 %

9

- Société PARLYM INTERNATIONAL	100,00 %
- Société SOPREN	99,98 %
- Société SUD EST CALCUL	100,00 %
- Société DE VIRIS	70,00 %
- Société SCI LA GARANCE	100,00 %
- Société PARLYM IMMO	100,00 %
- Société PARMAFRIQUE	100,00 %
- Société PERITEC INGENIERIE	100,00 %
- Société GIE INGENESYS	50,00 %
- Société SCI DICI	100,00 %
- Société SCI DAHLIAS	100,00 %
- Société JASMIN	100,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN AFRIQUE	49,00 %
- Société TROUVAY AND CAUVIN SENEGAL	49,00 %
- Société PARLYM BANGLADESH	99,99 %
- Société PARLYM CAMEROUN	100,00 %
- TCB	49,00 %
- TBAI	80,00 %
- IDR	51,00 %
- EAT	80,00 %
- PARLYM MAURICIUS	79,73 %
- TC MAURICIUS	49,00 %
- TC KENYA	49,00 %

Au cours de l'exercice 2017/2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 77 788K€.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable sont conformes à la réglementation en vigueur.

Des comptes de clôture de l'exercice, il ressort en Keuros :

	Exercice 2018	Exercice 2017
Chiffre d'affaires	77 888	95 986
Autres produits d'exploitation	1 318	1 180
Achats consommés	-29 240	-42 148

Charges de personnel	-31 564	-28 580
Impôts et taxes	-1 562	-1 531
Autres charges d'exploitation	-11 810	-18 536
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 460	-1 673
Résultat d'exploitation	3 471	4 698
Résultat financier	-361	-331
Résultat courant des entreprises intégrées	3 110	4 367
Résultat exceptionnel	384	515
Impôts sur les résultats	-1 147	-1 615
Résultat net des entreprises intégrées	2 348	3 267
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalences	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 348	3 267
Intérêts minoritaires	597	514
Résultat net (part du groupe)	1 751	2 752
Résultat par action	2,10	3.31
Résultat dilué par action	2,10	3.31

IX. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et R.441-4 du code de commerce, vous trouverez en annexe un tableau détaillant, par tranches de retard de paiement, les factures

émises à destination des clients et celles reçues des fournisseurs, dont le terme est échu et qui ne sont pas réglées à la date de clôture de l'exercice.

X. RATIFICATION DU TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par une décision du 30 mars 2018, le Comité Stratégique a décidé de transférer le siège social de la société à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) 1 rue du Docteur Zamenhof.

Les statuts ont d'ores et déjà été modifiés. Ce transfert sera soumis à votre ratification.

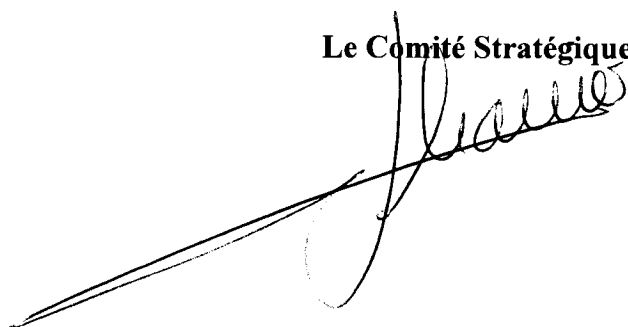
XI. ACTIONNARIAT DES SALAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la société ne détiennent au 31 mars 2018 aucun titre de capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, de fonds communs de placement d'entreprise ou des périodes d'incessibilité prévues notamment aux articles L.225-194 et L.225-197 du Code de commerce.

XII. CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le Comité Stratégique

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'Le Comité Stratégique'.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		X						X				
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	23 576	2305				25 881	75 071	39 630				114701
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	3.02 %	0.29 %				3.31 %	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X						9.83%	5.19 %				15.02 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

